

Note de conjoncture sur les finances locales

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui analyse les comptes des collectivités locales françaises en 2020 dans leur ensemble et par niveau.

L'année 2020 qui devait être une année de consolidation sera une année de fragilisation.

Alors que 2020 aurait pu être une année de consolidation des finances locales grâce à des marges de manœuvre financières retrouvées en lien avec les fondamentaux globalement sains en 2019, elle sera en fait une année de fragilisation, l'épargne brute étant presque ramenée à son niveau de 2014 en raison de la crise sanitaire et économique.

Un ralentissement des dépenses de fonctionnement en trompe l'œil

L'évolution des dépenses de fonctionnement serait plus faible qu'en 2019 (1,4 % contre 1,7 %) du fait du transfert de la compétence apprentissage des régions vers les branches professionnelles. Hors cet effet, elles progresseraient de 2,2 %. La crise est venue peser sur ces dépenses, qu'il s'agisse des achats liés à la protection sanitaire ou des interventions en faveur des entreprises ou des associations. Les aides aux personnes, à travers notamment les dépenses d'action sociale des départements, seraient également en accélération.

Des recettes de fonctionnement qui cumulent baisse des impôts et des recettes tarifaires

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement seraient directement impactées par la crise sanitaire puis économique. Hors effet du transfert du financement de l'apprentissage, elles diminueraient légèrement, - 0,9 %. Les ressources corrélées au contexte économique sont particulièrement importantes : régions (avec la TVA), départements (avec les droits de mutation), communes (avec les recettes fiscales « touristiques » mais aussi les produits de l'activité des services) et EPCI (avec le versement mobilité en particulier). Elles bénéficieraient néanmoins de mesures de soutien mises en place par le gouvernement (clause de sauvegarde...).

Repli historique de l'épargne brute et recul de l'investissement atténué par les fonds de soutien

La baisse de l'épargne brute de l'ordre de 7 milliards d'euros, associée au décalage des élections municipales et intercommunales, entraîneraient un repli marqué des dépenses d'équipement. Au contraire, les subventions d'investissement versées progresseraient nettement intégrant la participation des collectivités au fonds national de solidarité mais également à d'autres fonds d'initiative territoriale.

Pour financer ce soutien aux territoires, l'endettement des collectivités locales (en particulier celui des régions) serait de 1,0 milliard d'euros amenant la dette locale à 176,1 milliards d'euros en fin d'année, soit 7,9 points de PIB.



Des interrogations nombreuses, après une année inédite

De nombreuses interrogations demeurent pour les années à venir : quel sera l'effet, par exemple, de la crise économique sur les dépenses sociales ? Quelle stratégie globale d'équilibre budgétaire suite aux réformes fiscales ? Quelles réformes inévitables de tous les dispositifs de péréquation ? Et enfin quel rôle pour les collectivités locales dans les modalités de redressement des comptes publics à venir ?

En dépit de tout, la situation financière début 2020, comme leur capacité d'adaptation, devrait permettre aux collectivités locales de surmonter la crise et s'investir pleinement dans le plan de relance, et de contribuer ainsi au développement et à l'attractivité des territoires.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, forme avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe de bancassurance, filiale du Groupe La Poste, présent sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance, de la banque de financement et de la gestion d'actifs. La Banque Postale accompagne ses clients -particuliers, entreprises, professionnels, associations et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète de services accessibles à tous. Banque de proximité, 1er prêteur bancaire des collectivités locales, elle est présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contacts dont 7 700 bureaux de poste, tout en développant une offre numérique, notamment avec sa banque 100 % mobile Ma French Bank. Banque et citoyenne, pionnière d'une finance responsable, elle est en charge d'une mission de service public d'accessibilité bancaire portée par le Livret A.

La Banque Postale, c'est :

- 10,5 millions de clients actifs
- 1,5 million de clients bénéficiaires de la mission d'accessibilité bancaire
- 1,6 million de clients financièrement fragiles
- 685 000 clients patrimoniaux
- plus de 350 000 clients personnes morales et acteurs publics locaux
- 1^{ère} banque française et 2^{ème} banque au monde pour ses performances extra-financières (selon l'ISS-ESG)

Chiffres à fin 2019

CONTACTS PRESSE :

France PLASSE

01 55 44 22 24

france.plasse@laposte.fr

Valérie PERRONE

01 55 44 22 37

valerie.perrone@laposte.fr